

Poste de DIRECTEUR / DIRECTRICE d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Poste en CDD à temps partiel (32h/semaine) – à pourvoir le 18/12/2023
Remplacement dans le cadre d'une fin de congés maternité de 11 semaines

Mission générale

Le Directeur d'accueil collectif de mineurs :

- Etablir un projet pédagogique avec son équipe en cohérence avec le projet éducatif
- Assure la réalisation du projet pédagogique
- Veille à la sécurité des enfants et de son équipe
- Assure la gestion administrative et financière
- Assurer l'animation auprès d'un groupe d'enfants

Missions (liste non exhaustive)

La direction de l'accueil de loisirs

- Assurer le suivi administratif
- Veiller au respect de la réglementation
- Assurer la gestion pédagogique de la structure
- Garantir la sécurité de l'accueil de loisirs, et son organisation
- Communiquer avec les familles, les partenaires
- Proposer des projets d'animation aux enfants

Les ressources humaines

- Assurer le recrutement des équipes en lien avec les autres directrices
- Encadrer et coordonner l'équipe d'animateurs-trices
- Assurer le suivi de formation des équipes
- Veiller à la sécurité des équipes
- Communiquer les éléments de paie

La gestion financière

- Assurer le suivi de la facturation et transmettre les éléments à la comptable
- Assurer le suivi budgétaire de l'accueil

Expérience

Une expérience significative de direction d'accueil de loisirs serait appréciée, débutants acceptés.

Formation

Titre ou diplôme répondant à l'arrêté du 9 février 2007 modifié par l'arrêté du 28 octobre 2008, exemples :

- *Dut carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle*
- *Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité loisirs tous publics, ou intégrant une unité capitalisable complémentaire concernant la direction de centres de vacances et de loisirs*

Ou BAFD

Familles Rurales
Association du Pays de Hédé-Tinténac

Compétences exigées

- *Bon relationnel*
- *Travail en équipe et disponibilité*
- *Aptitudes aux tâches administratives et informatiques*
- *Connaissance du milieu associatif et du public*

Rémunération selon la convention collective Familles Rurales 1877.65€ brut mensuel pour 32h

Merci d'adresser votre candidature au plus vite
(CV et lettre de motivation)

Familles Rurales - Association du Pays de Hédé Tinténac
A l'attention de Linda JANVIER
2, rue de la Corderie
35190 Tinténac.

Par mail : linda.janvier.frhedetinteniace@gmail.com
06 72 67 76 96